COLLECTIVITE DE CORSE

RAPPORT
N° 2025/119/CP

COMMISSION PERMANENTE

REUNION DU 21 MAI 2025

RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

ATTRIBUZIONE DI UNA SUVVENZIONE DI FUNZIUNAMENTU À L'ASSOCIU "CENTRU DI FOTOGRAFIA MEDITERRANIU" PÈ U SO PRUGRAMMU D'ATTIVITÀ 2025

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT À L'ASSOCIATION "CENTRE MÉDITERRANÉEN DE LA PHOTOGRAPHIE" POUR SON PROGRAMME D'ACTIVITÉS 2025

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux

Commission des Finances et de la Fiscalité

CULLETTIVITÀ DI CORSICA
COLLECTIVITÉ DE CORSE

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

Le rapport que j'ai l'honneur de soumettre à votre examen porte sur une demande de subvention de l'association « Centre Méditerranéen de la Photographie » (E Ville di Petrabugnu) auprès de la Collectivité de Corse.

Le règlement des aides Culture ne comporte pas de cadre approprié règlementaire pour soutenir cette association. En effet, l'aide aux lieux d'exposition implique que l'association culturelle ait un lieu propre, dédié aux expositions, ce qui n'est pas le cas du Centre Méditerranéen de la Photographie.

I. Présentation de l'association Centre Méditerranéen de la Photographie

Le Centre Méditerranéen de la Photographie est régi par une association loi 1901 éponyme créée en 1990 et conventionnée avec la Collectivité de Corse et le Ministère de la Culture depuis 1994. Installé sur la commune di E Ville di Petrabugnu, il œuvre pour la constitution d'un fonds photographique artistique contemporain, pour la mise en réseau de lieux d'expositions en Corse et en Méditerranée, pour l'éducation et la formation à l'image photographique.

Depuis sa création, le Centre Méditerranéen de la Photographie s'est donné pour ambition de doter la Corse d'un véritable musée, à la fois centre d'art pour les artistes photographes contemporains du monde entier, et centre de conservation et d'archivage en Méditerranée. Mais à ce jour aucun projet d'implantation pérenne n'a pu être mené à bien.

L'association a continué de travailler à partir de locaux qu'elle loue, situés sur les hauteurs de la ville de Bastia. Ceux-ci se résument à un petit laboratoire, un local de stockage exigu, et deux bureaux, le tout ne dépassant pas une superficie totale de 80 m^2.

En trente ans, le Centre Méditerranéen de la Photographie a constitué une collection remarquable de plus de 1 100 œuvres, issues d'acquisitions et de dons, réalisées par de grands photographes sur la Corse, la Méditerranée et le reste du monde (Artistes en commande : Jane Evelyn Atwood, Roberto Battistini, Jean-François Baumard, Valérie Belin, Nadia Benchallal, Elina Brotherus, Stéphane Couturier, Thibault Cuisset, Bruno Debon, Stéphane Duroy, Joan Fontcubertha, Jellel Gasteli, Arno Gisinger, André Merian, Dolorès Marat, Paulo Nozolino, Marie-Eva Poggi, Albano Silva Pereira, Jens Rotzsch, Georges Rousse, Laurent Van Der Stockt, ...).

Par ailleurs, le Centre, par son action en tant que PREAC de Corse (Pôle de Ressource pour l'Éducation Artistique et Culturelle), poursuit ses missions d'éducation à l'image pour le public jeune et adulte, par des conférences et des

ateliers.

Il demeure depuis de nombreuses années un acteur culturel incontournable, poursuivant aussi un grand travail de médiation par l'organisation de colloques (la photographie, un document pour l'histoire : former, informer, déformer » (2021), « Autoportrait photographique, selfie et internet » (2018) etc…) ainsi que des publications régulières, aux qualités remarquables (« Graffitag 21 », 2022 ; « Rue Sainte-Elisabeth / Carrughju Santa Lisabetta », 2021 ; « E trè cità / les trois cités », 2019 etc…)

Sans un espace d'exposition des œuvres photographiques qu'elle conserve, l'association se trouve contrainte de se produire « hors les murs », multipliant ainsi des charges de fonctionnement (location de matériel, d'espaces etc.), sans parvenir à dégager d'autofinancement suffisant pour couvrir les frais.

II. Le Projet 2025 de l'association

La structure des produits de 2024 a montré une dépendance forte aux subventions et à la commande publique.

CdC :	97 000 €
Ville de Bastia :	3 000 €
Ville de Bastia - DRUCS :	10 000 €
DDCSPP - PREF :	10 000 €
Ville d'Ajaccio	9 000 €
PREF-DRAC de Corse	10 000 €
Centre culturel Alb'Oru	2 000 €
Collège Giraud	1 770 €
Collège Montesoro	3 400 €
Actions pédagogiques	1 023 €
Cotisations membres :	60 €
Mécénat création :	2 440 €
Ass wild rose	2 170 €
Vente publication	352 €
Divers	2 €
TOTAL :	147 215 €

L'association a par ailleurs des charges de fonctionnement difficilement compressibles et en augmentation. Elle mobilise une équipe d'un salarié permanent et d'un directeur artistique, rémunère les artistes exposés en versant des droits d'auteurs et entretient son local de travail à E Ville di Petrabugnu. En 2024, la structure de ses dépenses était la suivante :

Salaires/charges/honoraires :	54 755 €
Frais CMP (entretien, dont loyer et site web) :	36 375 €
Frais organisation des expositions (assurances, déplacement etc) :	55 858 €
TOTAL :	146 988 €

Pour **2025**, l'association a remis un budget prévisionnel à hauteur de **142 490 € TTC.**

Le budget prévisionnel fait en outre apparaître les financements suivants : Commune

de Bastia 10 500 €, contrat de ville DDCSPP 7 500 €, Commune d'Aiacciu 9 000 €, DRAC 3 000 €, Mécénat création 2 500 €, Falep 3 000 €, Réseau création 3 000 €.

L'association organise en 2025 les actions suivantes :

- 7 expositions : 5 à Bastia (Centre Una Volta, Musée, L'Appuntu, Maison des quartiers sud et Alb'Oru), 1 à Aiacciu (Citadelle Miollis), 1 à Bunifaziu ;
- 6 ateliers itinérants du regard « Tragulini di u sguardu », 6 classes 1er cycle dans le rural ;
- 3 actions pédagogiques dans le premier et second degré ;
- visites guidées aux expositions temporaires du CMP ;
- 1 commande photographique ;
- 1 Résidences d'artiste ;
- Valorisation / Restitution du Projet Obscura Machine Bastia meridiunale et mezana / Publication du livre dans la collection contrat de Ville
- Portail Iconos Photo.

Je vous prie de bien vouloir délibérer sur la proposition d'affectation de crédits de **95 000 €** au titre du programme d'activités du Centre Méditerranéen de la Photographie pour l'exercice 2025, à imputer sur le programme 4423 Culture - fonctionnement du budget 2025 de la Collectivité de Corse.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.